CONSEIL MUNICIPAL.

Les Conseillers municipaux se sont réunis hier soir en séance régulière sous la présidence du Maire Fitzpatrick.

Dix-neuf membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, le 31 mars 1896.

Au Conseil,

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation:

1. Rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 28 mars 1896.

2. Rapport du Commissaire des Edifices publics montrant les recettes et les dépenses de son département, ainsi que les travaux généraux, pendant le mois de février 1896.

3. Communication des Baptist Lady Missionnaries, de couleur, protestant contre l'envoi des prisonnières de couleur au travail dans les marchés et les édifices publics.

4. Pétition de la Home Insurance Company demandant une réduction des assessements des années 1894 et 1895.

5. Je vous annonce que j'ai nommé les personnes suivantes aux fonctions de Commissaire de la Shakspeare Alms House pour un terme de quatre ans, à partir du 15 mars 1896:

James D. Coleman, George A. Chiapella, A.C. Abbott, H.C. Schreiber et N. S. Hoskins, et je demande votre approbation.

6. Je vous annonce que j'ai nommé les personnes suivantes aux fonctions de commissaire de la Boy's House of Refuge à partir du 15 mai 1895: Frank Roder, Sam. J. Hart, Walther Saxon, John M. Coos, J. J. Schmidt, John W. Fairfax et George H. Dunbar, et je demande votre appprobation.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le message du maire est approuvé à l'unanimité.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte les mesures suivantes:

Ordonnance financière commençant S. D. Moody; fourniture de pierres pour la couche inférieure du pavage de la rue St-Pierre, etc.

Ordonnance financière commençant le département des travaux publics; fourniture de charbon, $153 76.

Résolution relative au paiement de la moitié d'une amende à l'agent de police Dobson.

Résolution amendant les ordonnances 10,448 et 11,421 relativement aux améliorations du parc Tulane.

Résolution annulant les taxes de 1871 au nom de Mme Ben M. Harrell.

Résolution enjoignant au Contrôleur de publier la pétition des propriétaires relative au pavage de la rue St-Pierre, entre Decatur et Cla[illegible].

Même résolution relativement au pavage en pierres de Belgique de la rue Commerce, entre Poydras et St-Joseph.

Résolution accordant un délai à Jno. McCoy pour le pavage de la rue Galvez, de Julia à Toulouse.

Résolution appropriant une somme de $15,000 pour l'achat d'un terrain destiné à la construction d'une école pour les enfants de couleur dans le septième ward.

Ordonnance relative aux réparations de la rue Locust, de Première à Washington.

Permission à Albert Hensley d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 412 de la rue Bourgogne.

Permission à Mme A. Chagnan d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Dumaine et Tremé.

Permission à James Malley d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Washington et Magnolia.

Permission à Mme L. Davis d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Clouet et Bourgogne.

Ordonnance financière relative au pavage de la rue Pitt, de l'avenue Nashville à la rue Upperline; à la Bartlett Paving and Improvement Company, $4,880 11.

Ordonnance financière pour les réparations à l'ancien palais de justice; à John McNally, $10,505.

Ordonnance financière commençant le loyer de postes de police et de remises de pompes.

Résolution transferant un certain montant au crédit du service sanitaire public pour les soins aux malades atteints de la petite vérole.

Ordonnance pour la demande par voie de publication de soumissions pour la construction d'un pont de fer dans le parc Audubon.

Ordonnance financière commençant Sewall et Yeatman; pavage des rues Morgan et Patterson, à Alger.

Permission à J. O'Rourke de construire une voie d'échappement sur la rue St-Joseph.

Ordonnance relative à la levée du plan de certaines rues dans le sixième district.

Rappel de l'ordonnance 11878 relative aux agents de police placés sur le terrain neutre aux intersections de la rue du Canal.

Ordonnance enjoignant aux motormen et aux conducteurs d'obéir aux signaux des agents de police placés aux intersections des rues.

Résolution enjoignant au Contrôleur d'annoncer pendant cinq jours la demande de soumissions pour le pavage en briques des trottoirs de la rue Broad, de Canal à Esplanade.

Résolution acceptant la soumission de Jno. McNally pour la construction d'une nouvelle bâtisse—tribunal et prison—dans le cinquième district.

Résolution acceptant l'offre de A. Christopher pour le pavage de l'avenue Hagan, de la rue du Canal à l'avenue de l'Esplanade.

Ordonnance enjoignant à l'ingénieur de la ville de préparer des spécifications pour le pavage en schillinger des allées du square Beauregard et la construction d'une barrière autour de la fontaine.

Résolution acceptant la soumission de J. L. O'Connor pour la construction de ponts aux intersections des rues désignées.

Résolution acceptant l'offre de A. Baldwin et Cie pour la fourniture de pompes de drainage.

Résolution acceptant la soumission de la Barber Asphalt Company pour le pavage de la rue Quatrième, de St Charles à Carondelet, en pure asphalte de Trinidad.

Ordonnance financière commençant Chas. Spinks et fils pour le pavage en briques vitrifiées du côté du fleuve de la rue Claiborne, de Canal aux Champs-Elysées.

Permission à la compagnie de chemin de fer du Texas and Pacific de construire une voie de raccord sur la rue du Delta, entre Douane et St-Louis.

Après la lecture des affaires nouvelles et des pétitions le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Acquittement de Rizzo.

Les plaidoiries ont commencé dès l'ouverture de l'audience hier matin dans le procès de Rizzo.

M. Luzenberg a parlé plus d'une heure pour la défense, et a été suivi par M. Wilkinson qui a prononcé le réquisitoire.

Le jury, après avoir entendu quelques explications techniques du juge, s'est retiré dans sa salle et n'a pas délibéré longuement, car, à quatre heures, il rapportait un verdict négatif.

Rizzo a été de suite rendu à la liberté.

L'AFFAIRE BUCKHORST.

Le coroner Lawrason condamné à dix dollars d'amende pour mépris de cour.

Après avoir été renvoyée plusieurs fois, l'affaire Bernard Buckhorst a été, hier matin, appelée à la cour du juge Moise.

Le meurtre a été commis le soir du 18 décembre 1894. L'agent de police Jno. H. Keller, en essayant d'arrêter Buckhorst, a reçu une balle de revolver dans la tête.

L'affaire a depuis attiré l'attention du public, par suite de l'absence du coroner et sur la déclaration des avocats de la défense, que Keller avait été tué par une balle du revolver de l'officier Schultz qui se trouvait derrière Keller.

L'accusé est défendu par MM. Thos Maher et Paul Roussel et MM. J. J. Finney et J. C. Wickliffe représentent le ministère public.

Après un long délai, un jury est assermenté; en voici la composition: MM. H. J. Andrews, F. G. Magnitzky, Michael Ber, Bernard Hocke, E. T. Devere, Louis J. Ybos, F. J. Gormely, L. P. Poché, Joseph Kohn, Wm P. Rehm, S. L. Walker et Rudolph Langermann. Le premier témoin interrogé est l'agent de police Schultz.

Il déclare que le soir du 18 novembre 1894, il se trouvait en compagnie de l'officier Keller, quand arrivé à l'angle des rues Royale et Douane, il a été prévenu qu'un individu gisait dans le ruisseau. Il s'est rendu à l'endroit indiqué et a trouvé Bernard Buchhorst, en effet, couché dans le ruisseau.

Il l'a aussitôt mis en état d'arrestation et l'a conduit à l'intersection des rues Royale et Douane, où il a remis le prisonnier aux soins de l'officier Keller, pendant qu'il téléphonait le wagon de patrouille.

Keller a lâché le prisonnier, afin de donner la main à John Felin qui se trouvait à côté de lui. C'est alors que Buckhorst s'est enfui et que Keller s'élançant à sa poursuite, est arrivé dans le passage de la Bourse, où le prisonnier s'est retourné et a fait feu sur l'officier Keller. Ce dernier est tombé raide mort.

Le témoin a positivement identifié le prisonnier comme étant l'assassin de Keller. Lorsque Schultz a tiré sur le fugitif, le corps de Keller se trouvait derrière lui. Le prisonnier a été arrêté à l'angle de la rue du Canal et du Passage de la Bourse par M. Cousin, un citoyen et Geo Canal, un agent de police de Boylan. Remis aussitôt entre les mains du caporal Boyard, Buckhorst a été conduit au poste du troisième precinct.

Le témoin a subi un long contre-interrogatoire, et a maintenu que le corps de Keller était derrière lui, quand il a tiré sur Buckhorst.

La cour s'est alors ajournée.

A sept heures et demie, les débats ont été repris.

Jacob L. Hauser, appelé, déclare que le soir en question, il se trouvait dans son débit de liqueurs, Passage de la Bourse, 128, quand il a entendu la détonation d'une arme à feu. Il s'est dirigé vers l'endroit d'où était parti la détonation et a vu l'officier Keller étendu sur le trottoir.

Il a parfaitement reconnu Buckhorst, quand ce dernier est passé près de lui. Le fugitif avait un revolver à la main. Lorsque le caporal Boyard a montré au prisonnier le corps de Keller, il a exprimé son regret de l'avoir tué. Le témoin est certain que Schultz s'est servi de son revolver, après que Keller eut été tué.

M. Jno. L. Felin, le commis du surintendant de la police, dit que, le 18 novembre 1894, il a rencontré l'officier Jno Keller à l'angle des rues Douane et Royale. L'agent avait de sa charge un prisonnier du nom de Bernard Buchhorst. Celui-ci s'est enfui et Keller s'est mis aussitôt à sa poursuite. Felin a suivi en compagnie de Schultz.

Il a vu quand le fugitif s'est retourné et a fait feu. Keller n'avait pas de revolver en main. Le témoin a vu Buckhorst après son arrestation; il n'avait aucune marque de violence sur sa personne. Geo Canal, un agent de Boylan, déclare avoir mis le fugitif en état d'arrestation. Il tenait encore en main son revolver.

Le docteur Geo. B. Lawrason a été le premier témoin de la défense. Il dit que Keller avait deux blessures à la tête: une au-dessous de l'œil droit et l'autre derrière la tête. Il n'a pas procédé à l'autopsie du corps, parce qu'il n'avait aucun doute que la blessure en question avait causé la mort.

Lorsque le crâne du défunt a été exhumé, il a été constaté que la balle était entrée au-dessous de l'œil et s'était logée dans la cervelle.

Le coroner dit que la blessure derrière la tête a dû être causée par la chûte.

Le crâne exhumé a été soumis à l'inspection du jury.

Le coroner Lawrason n'ayant pu expliquer, à la satisfaction du juge, la cause de son absence, après avoir été dûment cité à comparaître, a été condamné pour mépris de cour à payer une amende de $10.

Frank P. Custer et C. H. McChesney, tous deux ayant servi sur le jury du coroner, ont déclaré que ce dernier n'avait fait aucun autopsie sur le corps et n'avait pas suivi, avec ses instruments, la direction de la balle.

Le chef de la sûreté Gaster déclare avoir vu le prisonnier dans sa cellule au troisième precinct. Il avait une blessure au front.

Il était près de onze heures quand la cour s'est ajournée jusqu'à dix heures et demie, ce matin.

Transfert de la Police.

Le chef Gaster a, hier soir, ordonné les transferts suivants pour ce matin, à midi:

Le capitaine Day, du troisième au cinquième precinct; Capitaine Walsh, du cinquième au troisième.

Les sergents Clifton, du cinquième au premier; Conrad, du premier au cinquième; Cooper, du sixième au onzième; Porteous, du onzième au sixième; les caporaux Fitzgerald, du quatrième au deuxième; Driscoll, du deuxième au onzième; O'neill, du onzième au quatrième.

Les officiers Martin, du deuxième au huitième; Cohen, du huitième au deuxième; Robinson, du cinquième au huitième; Planchard, du huitième au cinquième; Riley, du troisième au quatrième; Bergeron du quatrième au troisième; Davenport, du septième au neuvième; Fruthaler, du neuvième au septième; Brown, du sixième au septième; Lewis, du septième au sixième; Evans, du sixième au deuxième; Egan, du deuxième au sixième; Murphy, du septième au sixième; Geis, du sixième au septième; Anderson, du onzième au troisième; Johnson, du huitième au onzième; Magee, du septième au sixième.

Département des Travaux publics.

M. P. Farrell a annoncé qu'il a nommé W. T. Hodgkins, résidant rue Arabella, 524, surintendant du 14e ward;

Ainsi que M. Ch. Hassinger, résidence, 2044, rue Rousseau, gardien additionnel du pont de l'avenue Hagan, un seul homme ne suffisant pour opérer l'ouverture et la fermeture du dit pont.

LA POLITIQUE.

Grand mass meeting ce soir des clubs de la partie inférieure de la ville et de plusieurs de la partie supérieure, de la "Ligue des Citoyens."

Avant la réunion sur "Beauregard Square" les clubs se promèneront dans les principales rues du centre de la ville. Le meeting sera appelé à l'ordre sous la présidence de M. Chas F. Claiborne, et nombre d'orateurs distingués y prendront la parole, notamment: le juge C. E. Fenner, MM. H. P. Dart, Chas Janvier, Bernard McClosky, Dr H. D. Bruns, Armand Romain, Ed Scully, Jno St-Paul, H. L. Favrot.

Ce meeting, où l'enthousiasme sera grand, a été organisé par le club du cinquième ward dont M. P. Congot est président.

—Les candidatures sont nombreuses déjà, prétend dame Rumeur. On pourrait remplir des colonnes si l'on voulait les toutes mentionner. Les réguliers n'ont pas encore fait choix de leur candidat à la mairie. Nous avons annoncé il y a quelques jours leurs candidatures du cinquième ward pour le Conseil municipal et la Chambre des Représentants. Ce sont les seules connues jusqu'à ce jour.

—Nous avons déjà plusieurs fois parlé de M. Walter C. Flower comme candidat de la Ligue des Citoyens à la place de maire de la Nouvelle-Orléans. Nous avons même déjà annoncé son acceptation. Nous revenons sur ce sujet qui, naturellement, intéresse vivement notre communauté. Voici les raisons qui motivent cette acceptation.

D'abord, M. W. C. Flower n'est pas politicien de profession et il s'en targue; il n'a pas recherché la candidature; on est venu la lui offrir, et il l'accepte parce qu'il s'est retiré des affaires et qu'il peut consacrer une grande partie de son temps, au bien de la communauté.

La partie la plus importante de sa lettre est celle où il déclare qu'il est temps de développer les intérêts commerciaux de la Nouvelle-Orléans, d'adopter à cet égard une politique vraiment libérale. Plus de ces mesures d'autrefois qui ne servaient qu'à obstruer les affaires. C'est ce qui a rendu le capital timide et l'a éloigné de la Nouvelle-Orléans. Qu'on adopte une politique libérale et que dehors on puisse avoir la plus entière confiance dans la droiture, dans l'honnêteté de l'administration, et les affaires reprendront. L'avenir de la ville sera assuré.

—Les réguliers du 7me ward doivent avoir, demain soir, un meeting dans lequel se feront entendre M. Paul Fourchy et M. L. Hughes.

—Hier, le comité de la Ligue des Citoyens, s'est réuni, dans son quartier général, coin Commune et Camp. On a réglé tous les préparatifs pour le meeting qui doit avoir lieu sur le square Beauregard. On compte sur un grand succès, attendu que plusieurs wards y prendront part et qu'il y aura auparavant une parade en ville. Le meeting sera présidé par M. Janvier. Plusieurs orateurs distingués s'y feront entendre.

Hôpital de Charité.

Rapport annuel des administrateurs.

Comme on le sait, l'Hôpital de Charité qui est peut être la plus grande, la plus glorieuse institution de la Nouvelle-Orléans, a pour président de droit le Gouverneur de la Louisiane, et c'est toujours à lui que s'adressent les rapports annuels de l'administration. Celui de 1895 est un des plus intéressants que nous ayons lus, depuis bien des années.

Nous y avons vu inaugurer le grand amphithéâtre chirurgical, dû à la libéralité du très regretté Dr Miles, chirurgien en chef de l'hôpital.

De grands travaux intérieurs et extérieurs y ont été accomplis dans l'année, et le nombre des admissions y a considérablement augmenté, de près de mille, dit le rapport que nous avons sous les yeux — ce qui prouve que la popularité de cet établissement, modèle de ce côté de l'Atlantique, ne fait que grandir sans cesse. L'Institution, si vaste qu'elle soit n'est pas assez grande, il faut lui ajouter quelques annexes. Cela coûte; mais l'administration ne recule devant aucune dépense, quand il s'agit d'une amélioration à apporter à l'établissement. Elle est très libérale par elle-même, et, faut-il le dire, elle a la plus grande confiance dans la générosité et l'esprit de charité qui animent la classe aisée de notre population.

La Nouvelle Orléans est fière de son Hôpital, qui sert de refuge à tant de malheureux, non seulement de la Louisiane, mais de nous ne savons combien d'Etats voisins. Nous sommes moins riches que certaines villes du Nord et nous ne pouvons pas rivaliser de luxe avec elles; il est cependant un point sur lequel nous les égalons, nous les battons même, c'est la charité, et cela nous fait le plus grand honneur.

Nous n'avons jamais pu, personnellement nous défendre d'une profonde émotion en entrant dans ce magnifique établissement qui n'a pour tout luxe que la propreté, la netteté, l'ordre vraiment admirables qui y règnent partout.

L'honneur en revient en grande partie aux sœurs de charité qui en ont la direction matérielle et y opèrent, à chaque instant, des prodiges de dévouement et d'abnégation.

Nous en avons, surtout, connu une—sœur—le nom nous échappe—dont l'approche nous émotionnait singulièrement. Sur sa figure, au teint de marbre, ressortaient deux grands yeux pleins d'une douceur angélique.

Du matin au soir, d'une placidité inaltérable, elle se faisait toute à tous, elle elle se dévouait, sans jamais s'émouvoir, sans se douter du prix de ce qu'elle faisait. On l'eut beaucoup étonnée en faisant devant elle son éloge. Tout cela lui semblait si naturel! C'était une véritable héroïne, sans s'en douter. Elle est partie pour l'autre monde, sans rien laisser derrière elle, pas même un souvenir, puisqu'elle ne portait même pas un nom propre et qu'on ne l'avait jamais connue que sous un nom de sainte emprunté au calendrier ou au martyrologe.

Tant qu'il y aura des femmes comme celle-là, à la tête de notre hôpital, nous pouvons dormir tranquilles, il sera bien dirigé, bien administré; il fera du bien à tous et honneur à notre ville.

Un Singulier Cas de Paralysie Momentanée.

Condon est attaché à la Ligue des Citoyens. Il a pour charge la surveillance des enregistrements.

Il a, paraît-il, un grand amour, une véritable adoration, pour sa grand'mère.

Hier, un mauvais plaisant vint lui annoncer que sa grand'mère venait de mourir subitement. La nouvelle le bouleversa tellement qu'il perdit connaissance et est resté longtemps paralysé des jambes, des bras, de la langue. L'ambulance arriva bientôt à son secours, mais il a fallu bien du temps pour lui faire recouvrer l'usage de ses membres et le rappeler à lui.

Condon fait partie du 3e ward et réside rue Canal près Claiborne.

Bureau de Santé.

Si l'on en juge d'après les apparences, la petite vérole disparaît peu à peu de la ville. Quand le représentant de l'Abeille a visité le Dr Oliphant, hier, il n'avait encore été signalé que deux cas. Le retour de la chaleur contribuera également à faire disparaître rapidement le fléau.

A Port Eads.

Port Eads, 31 mars, 6 heures du soir—Vent du sud; temps couvert et chaud.

Arrivés:

A quatre heures du matin, vapeur anglais Lyola, de Londres, par voie de Shields; à Elder, Dempster et Cie.

A cinq heures du matin, vapeur suédois Hispania, de Port Limon; à Hoadley et Cie.

A cinq heures 15 de l'après-midi, vapeur El Monte, de New York; au Southern Pacific.

Vapeur anglais Navigation, de la Havane; à Chas F. Orthwein et Fils.

NOUVELLES A LA MAIN.

Coup de rasoir.—L'avant dernière nuit, Washington Peters, un homme de couleur, se trouvait en compagnie d'une femme, à l'angle des rues Liberté et Delord, quand un inconnu en passant lui a donné un coup de rasoir dans l'abdomen. Washington a reçu les premiers soins à l'hôpital, puis a été conduit à sa demeure, rue Claiborne, 727.

Vols.—Entre deux et trois heures, lundi après-midi, la forge de Louis Roth, rue Douane, près Villeré, a été visitée par un voleur qui a soustrait de la poche de M. Roth une montre évaluée à $40

—Pendant l'absence de M. A. J. Rohlman, hier matin, un voleur s'est introduit dans sa résidence, rue Palmyre, 2534, et a fait main basse sur des vêtements d'une valeur de $60.

—M. J. G. Walker, domicilié rue Marigny, 824, a rapporté à la police, hier soir, qu'un voleur est entré chez lui, ces jours derniers, et s'est enfui en emportant des vêtements et divers objets, le tout évalué à $140.

Cadavre d'enfant.—Hier après-midi, vers quatre heures et demie, James Jenkins, un gamin de couleur, a trouvé le corps d'un enfant, âgé d'environ un jour, dans un baril, à l'angle des rues St Charles et Philip. Le cadavre a été transporté à la morgue par un agent de police.

Blessé.—John Baird a été grièvement blessé au pied gauche, hier soir, à huit heures et demie, à l'angle des rues Napoléon et Magasin. Après avoir reçu des soins dans la pharmacie de Geo. Rosenfeld, il a été conduit chez lui, rue Tchoupitoulas, 432.

Chute.—Louis Martin, un gamin de couleur, est accidentellement tombé d'un wagon, hier soir, à l'intersection des rues Colombus et Marais, et a eu la jambe droite écrasée. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital, et transporté chez ses parents, rue Colombus 1251.

Voleurs découverts.—L'agent privé, Armstead Carter, en faisant sa ronde, hier matin, vers trois heures, a découvert deux voleurs qui essayaient de forcer la porte d'entrée du magasin d'épiceries de James Connor, à l'angle des rues Magnolia et Gravier. Carter a tiré deux coups de revolver sur les malfaiteurs, mais ils se sont enfuis.

Bulletin Financier.

Mardi, 31 mars 1896.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$4,679,767 00	$701,014 00
Même temps la semaine dernière	5,153,179 00	654,171 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande a augmenté un peu, mais le montant d'argent sur le marché continue considérable et les prix sont un peu plus stables.

Papier exceptionnel	—@7
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	—@6
Time do de	6@7
Papier hypothécaire	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½
Argent mutilé américain, par oz	52@54
Dollars mexicains	53@54
Sols péruviens	48@50
Pesos chiliens	48@50
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

LONDRES—

Taux de la Banque d'Angleterre—

Consols pour l'argent 109 13/16 ex int.

Pour accompte 109⅞ ex int.

PARIS—

Rentes 101.35.

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—

Londres 31¼.

New-York 68⅜ à 68¾.

CHANGE.

Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours) 486¾@487¼

Traites de banques (60 jours) 488

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours) 5.18¾

Traites de banques (60 jours) 5.12½

REICHMARKS—94 15/16.

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.

Traites de commerce 25c. d'escompte.

Traites de banques $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$1,000 City 4s (registered) 99

10 actions Carrollton RR 126

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

7 actions N O Brewing As 24

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100	104	115
Bank of Commerce	10	15¼	16
Canal & Banking Co	100	129	....
Citizens'	100	....	92
Germania National	100	116½	130
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	195	2 5
Louisiana National	100	....	150½
Metropolitan	100	....	155
Mutual National	100	....	85
N. O. National	100	555	650
People's	50	....	72
Provident Savings	100	....	96
State National	100	....	105
Teutonia Savings	100	....	102
Union National	100	100	....
United States Savings	100	....	100
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	97	102
Home Ins	100	50	65
Lafayette	50	91	97
Merchants' Ins. Co	100	65	70
Mechanics' and Traders	100	79½	85
N. O. Ins. Ass	100	72	75
Sun Mutual Ins	100	115	130
Southern Ins. Co	100	88	....
Teutonia	100	129	135
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	125	128
Crescent City	100	68	80
Canal and Claiborne	40	40	44
New Orleans City	100	122½	130½
Orleans	50	32	36½
St-Charles Street	50	60¼	63½

Salsepareille d'AYER

Pendant 50 ans la meilleure

Votre sang est impur et circule indolemment. **Ces Sensations de Malaise et de Débilité Générale** se manifestent d'elles-mêmes dans chaque mouvement que vous faites. **UNE MÉDECINE DE PRINTEMPS** est nécessaire. Ne vous imaginez point que ces sensations disparaîtront en quelques jours. N'attendez point que votre système nerveux devienne déréglé, que votre cœur perde de sa force, que votre estomac, que votre foie, que vos reins et que vos intestins manquent de remplir convenablement leurs fonctions, mais prenez de la Salsepareille **d'AYER** et prenez-la **MAINTENANT.** Elle est la meilleure de toutes les médecines pour purifier, vivifier et enrichir le sang. Elle restaure la fleur de la jeunesse sur les joues qui sont devenues pâles et amaigries, et elle donne la vie et fortifie chaque organe du corps. La Salsepareille **d'AYER** fait plus que donner un soulagement temporaire, elle agit sur la racine du mal, fait disparaître les conditions qui rendent la maladie possible, et ainsi permet à la nature de réparer rapidement ses pertes. La Salsepareille **d'AYER** est composée des meilleurs ingrédients altératifs et toniques de premier choix, des plus chers, et des mieux connus du corps médical et des pharmaciens. La méthode employée pour extraire et concentrer le pouvoir médicinal entier et la valeur curative de chaque ingrédient, est la meilleure, la plus scientifique et la plus compréhensible que l'esprit humain et l'habileté aient jamais inventée, et est si coûteuse que d'autres fabricants ne trouveraient point profitable de l'adopter. La Salsepareille **d'Ayer** est toujours la même en force, en apparence, en goût et dans l'effet produit. C'est la médecine pour **Mars, Avril, Mai. Elle en a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

Actions diverses.			
U. C. Slaughterhouse	50	42	45½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	60¼
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & R. As		....	....
N. O. Gas Light Co	100	134¼	135¼
N. O. Waterworks Co	100	113	116½
N. O. Brewing Ass	100	23	25
Jackson Brewing Co	100	126	140
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
N. O. Land Co	10	5	9
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Standard Fibre En.Co.of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Takemina Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Independent Oil Works		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
Traction Prefr'd		....	....
do common		....	....
Algiers W. W. & Elect. Co		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		97⅜	98⅜
Constitutional Bds		....	....
Levee &c.			
Atchafalaya Levee Bds		98¼	100
Bossier Lev. Bds		95	97½
Caddo Levee Bonds		94	96¼
5th District Levee Bds		95¼	98
Lafourche Lev. Bds		99¼	102½
Lake Borgne Lev. Bds		96	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		100	102½
Pontchartrain L. B. 15 yrs		98¼	100
Pontchartrain L. B. 20 yrs		98¾	100
Pontchartrain L. B. 50 yrs		94½	96
Red River Atch. & B. B. Bds		95	....
Tensas Basin Bonds		95	100
Bons de ville.			
Premiums		182	183½
Premium drawn number		....	....
City 4's		101	101½
City 7's, gold		....	....
Privilege on Nos		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907		110½	....
U. S. 4's of 1925		116	....
U. S. 5's		112¼	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R.R. mort		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		128	129½
Morgan's L. and T. R. R. 6's		116	119½
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		88	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
Crescent City RR. 1st 6s		102	....
Crescent City RR. new		102¼	....
Crescent City RR. new 5s		91	93¼
N. O. City RR. Co. mort 6s		110	....
N. O. City and Lake 5s		100¼	101
Natchitoches R. River Valley Bds		....	....
Orleans RR. 6s		111¼	112½
St-Charles St. RR. mort. (1901)		107½	109½
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	....
Carrollton 12 yrs		....	....
Carrollton 14 yrs		113	117
N. O. Waterworks 1st mort		116	118
New South Bld Ass'n A		....	....
" " " C		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		80	82
Hyton Land Company Bond 6s		....	....
" " " 5s		....	....
Edison Bonds		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, new		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
State school warrants		....	....
Interstate Trans'n Co		....	....
C. St. L. & N. O. Gold 5s		....	....
Algiers W. W. & Elect. Bds		....	....

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre, gross	3 @ 3½
Common grass fed	2½ @ 3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2¾ @ 3
Vaches communes et vieilles, par tête	$10 00 @ 12 00
Veaux—1re qualité, par tête	10 00 @ 12 00
2me qualité	8 00 @ 10 00
Veaux de choix	8 00 @ 10 00
Communs	4 00 @ 7 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @ 4½
Common	3 @ 4
Fair Ouachita	3 @ 3½
Moutons—Choice, par tête	3 00 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @ 40 00
2me qualité par tête	15 00 @ 25 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 1er AVRIL 1896.

Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M

Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M

HOTEL DE L'HERMITAGE.

HOTEL FASHIONABLE.

Installé dans la Belle Ferme de Milhaven, Près de Covington, Lne.

L'hôtel est bâti sur des terrains élevés, couverts de pins, de chênes et de magnolias, avec des sites pittoresques sur les bords du Bogue Falaya. L'endroit est l'un des plus sains et des plus beaux de la contrée. Puits artésien, etc.

Chambres meublées des plus confortables et à neuf.

Cuisine française.

Une voiture de l'hôtel prend les voyageurs et les ramène à la station de Covington.

Dirigé par A. P. Bomby.

Pour renseignements écrire "Covington P.O., La." 1er avril.

JENSEN.—Décédé, mardi, 31 mars, à 5:30 heures P. M., CHARLES, fils de Charles Jensen et de Berthe Vissier, âgé de 2 jours, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce mercredi matin, 1er avril, à 10 heures, de la dernière résidence du défunt, No 625 rue Conti, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

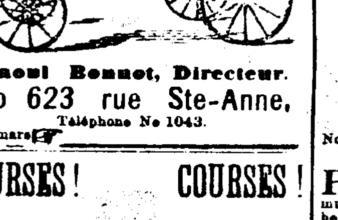

Raoul Bonnet, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

15 mars—

COURSES! COURSES!

NOUVEAU LOUISIANA JOCKEY CLUB.

Réunion d'Eté, 1896.

Lundi, 30 mars,

Mardi, 31 mars,

Mercredi, 1er avril,

Jeudi, 2 avril,

Vendredi, 3 avril,

Samedi, 4 avril.

Comité de Réception:

JAS. S. RICHARDSON, Chairman;

George P. Agars,	Chas. W. Baldey,
Henry Charnock,	W. D. Denègre,
Jules D'Aquin,	Paul Gelpi,
James T. Hayden,	C. H. Hyams, Jr,
Geo. Le Sassier,	J. H. Huger, Jr,
Horatio Lange,	T. H. Lyons,
William Mehle,	B. A. Oxnard,
W. F. Pinckard,	Carl Quentell,
Phil. R. Rice,	Alfred Stidell,
W. E. Stauffer,	A. B. Wheeler.

Entrée au Grand Stand 50c

Entrée au Grand Stand et Paddock 75c

DAMES GRATIS.

Les courses commenceront à 2 heures.

Seulement les badges des propriétaires, entraîneurs, jockeys et palfreniers du Crescent City Jockey Club seront admis.

H. W. CONNER, Président.

W. E. HUGER, Secrétaire.

1er avril—1er 2 3 4

J. Hassinger, Président.

J. E. Merilh, Vice-Président.

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

No 311 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1896.

ACTIF.		
Actions		$14,916 00
Bons portant intérêt		499,819 40
Billets hypothécaires		399,900 80
Prêts à échéance (garantis par collatéraux)		478,931 80
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		1,039,231 69
Meubles et installations		750 00
Comptant en mains		146,239 06
Total		$2,579,788 25
PASSIF.		
Capital payé		$100,000 00
Profits indivis		212,384 43
Gains pour le trimestre	30,594 90	
Moins dépenses et licences	4,352 31	26,242 59
Dû à 8,088 déposants		2,240,701 23
Dividendes non payés		460 00
		$2,579,788 25

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 31me jour de mars 1896. GEO. C. WALSHE, Notaire Public.

Correct—Attesté: J. E. MERILH, A. VIZARD, Directeurs.

1er avril—3t

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wagon couvert à quatre roues pour grocerie, presque neuf, aussi cheval et wagon.

A. Coutin, Jr, vs ses Créanciers.

No 48,909—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 314 Hennen Building—LUNDI, 6 avril 1896, à 11 heures A. M., aux étables de Jordas, rue Bienville, entre les rues Remparts et Bourgogne, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 30 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, le wagon, cheval et harnais appartenant à la susdite insolvabilité, d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant avant livraison. 1er avril—à date

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMPTES A RECEVOIR —ET— RECLAMATION A L'ENCAN,

Vente du Receveur dans l'Affaire du Pelican Saw Mill & Manufacturing Co. en Liquidation.

No 45,850—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur, Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 2 avril 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 18 mars 1896, il sera vendu aux enchères publiques—

Diverses réclamations et compte à recevoir, d'après la liste enregistrée en cour, le tout étant vendu sans compensation, recours ou réclamation.

Conditions—Comptant sur les lieux.

22 mars—22 26 29 à date.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. L. Desporte et épouse.

Le joli bateau à voile EVELYN,

Et une moitié indivise de l'intérêt dans le bateau de plaisir Dora—les deux bateaux étant pour le moment dans le Nouveau Bassin. Aussi, neuf jolis esquifs. Ensemble avec le contenu du local sur l'avenue Canal, faisant face au Chemin Coquillé, consistant en meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et cuisine, lampes suspendues, carabines, outils, cibles, baillies, washboards, ice trucks, outils pour de la glace, etc.

Un wagon et harnais et le bail du hangar sur la levée de revêtement pour un an

VENDREDI, 10 AVRIL 1896 A 11 h. A. M.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 48,546.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 mars 1896, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procèderons à la vente dans le et en face du local sur l'avenue du Canal, entre l'avenue du Lac et l'avenue Lee, faisant face au chemin coquillé, la propriété décrite ci dessous. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les bateaux à voile—Comptant. Actes de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Conditions—Pour les meubles, le bail, etc—Comptant avant livraison.

BAYNE & ONORATO,

Propriétés foncières. Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

29 mars à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, Vaisselle, Ornements, Pendules, Stores de fenêtres, Stove de cuisine et divers.

Succession de Anthony Kenner.

No 48,374—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—VENDREDI, 3 avril 1896, à 11 heures A. M., au local No 2445 rue Royale, près de l'encoignure de la rue Espagne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 16 mars 1896, pour le compte de la succession de Anthony Kenner, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

22mars—22 29—avril 1 2 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une pharmacie.

Finlay, Dicks & Co. vs James E. Primo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,611.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 13 avril 1896, à 12:30 heures P. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Sur les lieux, à l'encoignure des rues Marais et Douane—Le contenu, installations, stock de drogues et marchandises, etc., de la pharmacie sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er avril—1 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'un Restaurant, aussi un Cash Register.

Z. Bruenn vs Isaac B. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 48,842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci dessous désignés, le MERCREDI, 8 avril 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 715 rue Poydras.

Le contenu, installations, fourniture, verreries et faïence, ustensiles de cuisine, divers, etc., du Restaurant au dit local, le tout d'après un inventaire.

Aussi, un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28mars—28—avril 1 4 8

PAR LE CONSTABLE.

Thos. J. Moran vs L. C. Bellott.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 31,237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 7 avril 1896, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magazine de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

27 mars—27—avril 1 7

Succession de Fanny Minevera Seymour, femme de Wm E. Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,238—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 mars—24 29—2 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPECIALE A L'ENCAN —DE— 214 Ilets et Lots de Terre —DANS LES— Premier et Deuxième Districts.

—Bornés par—

L'avenue Carrollton, l'avenue Cleveland, les rues Salcedo, Gayoso, Palmyre, l'avenue Tulane, les rues Pierce, Ulloa, Banks, Baudin, Cortez, Scott, d'Hémécourt, Olympia, St-Patrick, Bienville, Clark, l'avenue Hagan, les rues Conti et St-Louis.

Michel J. G. A. M. Delfau De Pontalba et als., versus Fernand G. C. Delfau de Pontalba, un mineur.

No. 48,920 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—

Mardi, 28 avril 1896, à midi,

il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mars 1896 et signé le 23 mars 1896, par l'Honorable George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° Quatorze certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement, ilet, ancien No 152, maintenant 633, bornés par les rues Cleveland, Palmyre, Salcedo et Gayoso, mesurant comme suit: 282 pieds 9 pouces de face à la rue Palmyre, 38 pieds 1 pouce de face à la rue Gayoso, 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Salcedo, 60 pieds 1 ligne de face à la rue Cleveland sur une profondeur dans le fond sur une ligne oblique de 359 pieds 7 pouces et 6 lignes.

2° Vingt-six certains lots de terre, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, ilet ancien No 21 maintenant 805, bornés par les rues Murat, Alexander, Baudin et Banks, mesurant sur chacune des rues Alexander et Murat 319 pieds 8 pouces 2 lignes, et 314 pieds 2 pouces sur chacune des rues Banks et Baudin.

3° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros 15, 16 et 17, ilet ancien No 50 maintenant 762 borné par les Avenues Carrollton et Tulane et les rues Pierce et Ulloa, mesurant 115 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton, 156 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur l'Avenue Tulane, 87 pieds 5 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Ulloa.

4° Dix-sept certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement et lot No 36, ilet ancien No 53 maintenant 759, borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Banks et Baudin, mesurant 489 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Baudin, 143 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 475 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Banks, et 142 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Pierce.

5° Vingt-six certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, ilet ancien No 74, maintenant 735, borné par les rues Scott, Cortez, Banks et Bandin, mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Bandin et Banks, et 319 pieds 8 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Cortez.

6° Vingt six certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, ilet ancien No 73, maintenant 736, borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et D'Hémécourt, mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes sur chacune des rues Scott et Cortez, et 319 pieds 8 pouces 2 lignes de face aux rues Banks et D'Hémécourt.

7° Vingt-six certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, dans l'ilet, ancien No 72, maintenant 737, borné par les rues D'Hémécourt, Ulloa, Cortez et Scott, mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes sur chacune des rues Cortez et Scott et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes sur chacune des rues Ulloa et D'Hémécourt.

8° Vingt-six certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, dans l'ilet ancien No 8, maintenant 823, borné par les rues Olympia, St-Patrick, D'Hémécourt et Baudin mesurant sur chacune des rues D'Hémécourt et Baucourt 314 pieds 5 pouces et 6 lignes, et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes sur chacune des rues Olympia et St-Patrick.

Deuxième District.

9° Vingt-quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, ilet borné par les rues Bienville, Conti, Hagan avenue et Clark, mesurant 277 pieds 6 pouces sur chacune des rues Bienville et Conti par 300 pieds 8 pouces 8 lignes sur chacune des rues Hagan Avenue et Clark.

10° Quinze certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, ilet borné par l'avenue Hagan et les rues Conti, St-Louis et Clark, lesdits lots désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement et mesurant 265 pieds 9 pouces de face à la rue Conti, 265 pieds 2 pouces de face à la rue Clark, 146 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis et 339 pieds 2 pouces 1 ligne sur l'avenue Hagan.

11° Onze certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, ilet borné par les rues Conti, St-Louis, Cortez et Scott mesurant 159 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Conti, 20 pieds 8 pouces sur la rue Scott, 88 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la rue St-Louis et 265 pieds 2 pouces sur la rue Cortez.

Toutes les mesures de tous ces lots sont plus ou moins, et vendus conformément aux mesures des plans pour référence à la Bourse.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèques spéciales et liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix de l'adjudication avec les encanteurs comme garantie; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières en ce qui concerne le transfert des polices d'assurance, le paiement de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Certificats de Localité.

Succession de Jean Baptiste De Gruy.

No 122—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien No 155) rue de la Commune.—MERCREDI, 1er avril 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Emile Rost, juge de la 21me Cour de District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, daté le 19 mars 1896, les certificats suivants de localité, à savoir—

7 certificats de localité de 160 acres chacun, T à Z inclusivement

12 certificats de localité de 160 acres chacun, A2 à L2 inclusivement.

1 certificat de localité pour 72 97/100 acres N2, le tout No 568 ém's le 16 décembre 1891, réclamation No 76, 1ère classe "Harper's Reports," janvier 6 1821.

3 certificats de 160 acres chacun étant D E et F.

1 certificat pour 45 27/100 acres, étant G le tout No 551, émis le 6 février 1893, réclamation No 77 1st class "Harper's Reports," janvier 6 1821, faisait un total de 3,638 24/100 acres.

Conditions—Comptant sur adjudication.

20 mars—20 25 29 à date

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150@175
Mulets pour habitations sucrières	125@160
Mulets pour riz et coton	60@100
Chevaux de selle et de voiture	150@250
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100